



Section Syndicale du bâtiment DAE DB

MR SAVARY, LA FICELLE EST TROP GROSSE ! LA CGT NE LÂCHERA PAS L'AFFAIRE

Début décembre, Mme BONEVAL, arrivée récemment comme responsable des ressources humaines au département 39 veut prouver une fois de plus son anti-cégétiste primaire.

En effet, à une époque, elle avait fait licencié arbitrairement notre camarade Jérôme Guignet, représentant syndical au CHSCT n°4 du bâtiment peinture.

Au mois de décembre, période pré-électorale oblige, elle fomente une cabale ignoble à l'encontre de notre camarade Stobiecki Dominique. Pour cela, elle fait faire des faux témoignages à deux employées de la société ISS (moyennant sans doute une embauche en CDI).

Le problème, c'est qu'à l'heure du soi-disant délit, notre camarade Dominique se trouvait à Faches-Thumesnil, en manifestation devant la chambre patronale avec une cinquantaine de camarades comme témoins, sans compter les RG (renseignements généraux).

Le 10 décembre, convoqué au chef d'atelier, (Mr Savary), Dominique, en présence d'un camarade (Jean Paul), ils démontrent tous deux l'absurdité des accusations, vu que Dominique n'était pas dans l'usine à l'heure où la direction lui reproche les prétendus faits.

Mr Savary, représentant de la direction se voit alors très embarrassé. Dans le même temps, nos deux camarades avec l'ensemble du corps militant déposent les pétitions signées par les travailleurs en soutien à notre camarade accusé injustement.

Coup de théâtre, la direction profite du dernier jour de travail (le 15 décembre) pour lui envoyer un recommandé lui signifiant une sanction sous forme d'avertissement.

Pour le syndicat CGT Renault Douai, cette décision est scandaleuse, il n'est donc pas question d'accepter une sanction qui ne repose sur rien !

Dans ce sens, nous allons interpeller l'inspecteur du travail pour que la direction annule la sanction, sinon le syndicat assignera Mr Savary devant les tribunaux.